

adhéreront à un but commun et de leur empressement à trouver les moyens de concilier les divergences qui se produisent périodiquement au sein de l'Alliance, comme celles qui existent à présent dans le domaine des relations atlantiques. Ces divergences ne devraient pas être minimisées, mais je suis convaincu que les intérêts vitaux que les Alliés ont en commun sont tellement importants pour leur bien-être individuel et collectif que les difficultés actuelles peuvent être et seront surmontées comme cela a déjà été le cas dans le passé.

En conclusion, je voudrais mentionner le travail de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Bien qu'indépendant de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, cet organe constitue un lien officieux entre l'Alliance et les parlementaires des pays membres. L'Assemblée, y compris ses parlementaires canadiens, contribue de façon importante à une meilleure compréhension des questions vitales auxquelles nous faisons face aujourd'hui.